



Formation en alternance par Unités Capitalisables

BP JEPS SPECIALITE « EDUCATEUR SPORTIF » MENTION « ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION »

La formation

Lieux :

Centre Sportif Régional Alsace (Illberg) et piscines de Mulhouse, CREPS de Strasbourg.

Dates :

du 10 septembre 2018 au 30 août 2019
(2 j par semaine et semaines bloquées durant les vacances scolaires selon calendrier)

Volume horaire :

637 heures en centre et 400 heures minimales en structure

Horaires de la formation

(hors stages spécifiques) :
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

Effectif : 25 places

Frais d'inscription : 19,00 €

Frais pédagogiques : 6 178,90 €

Les conditions d'inscription

Date de clôture : mardi 29 mai 2018

Tests de sélection : jeudi 28 juin 2018

Frais de dossier des tests : 60,00 €

*Dossier d'inscription sur le site du CREPS
«www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr»*

Les informations

Réunions d'information au CREPS

jeudi 15/03/2018 à 18h00

jeudi 05/04/2018 à 18h00

Réunions d'information au CSRA

mardi 06/02/2018 à 18h00

mardi 17/04/2018 à 18h00

Journées de préparation aux épreuves

Calendrier et le contenu sur le site du CREPS

Pour les apprentis : jeunes de moins de 31 ans

Contact : CFA FORM'AS

4 allée du Sommerhof- 67200 Strasbourg

Tél : 03 88 28 00 05

Objectifs

Obtention du BPJEPS Spécialité « Educateur sportif », mention « Activités Aquatiques et de la Natation »

Etre capable d'animer, encadrer et promouvoir les activités aquatiques dans une perspective de santé, de développement, d'entretien et de loisir, pour tout public.

Etre capable d'assurer la sécurité de la pratique en milieu aquatique.

Contenus

Modules de formation relatifs à la conception de projets pédagogiques et d'animation.

Modules de formation relatifs à la conduite d'actions à visée d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires ; d'activités de loisirs, de forme, de santé et de bien-être ; d'enseignement des nages codifiées.

Modules de formation approfondissant la mise en œuvre de la sécurité des lieux et des pratiquants et visant l'obtention du PSE2 et du SSA en eaux intérieures.

Modules de formation concernant la participation à la vie, l'organisation, la gestion de la structure et l'environnement professionnel.

Stage en situation professionnelle.

Moyens et méthodes pédagogiques

Séances de formation en salle, études de cas concrets, mises en situation pratique et pédagogique, travaux dirigés. Contenus de la formation disponibles sur la Dropbox du cursus.

Modalités d'évaluation : Epreuves certificatives

Soutenance d'un rapport portant sur un projet d'animation.

Animation d'une séance d'apprentissage suivie d'un entretien.

Démonstration d'aisance aquatique - Mise en situation complète d'une action de secours.

Ecrit portant sur les règles d'hygiène et de sécurité.

Public concerné

Tout public âgé de 18 ans minimum, ayant une expérience dans le domaine des Activités Aquatiques et de la Natation (pratique personnelle et/ou encadrement).

Prérequis

Être titulaire du BNSSA à jour de la vérification de maintien des acquis.

Être titulaire du PSE1 assorti de la mise à jour de la formation continue (2017 ou 2018).

Satisfaire au test technique : 800 mètres nage libre réalisés en moins de 16 minutes.

Organisateur

CREPS de Strasbourg en partenariat avec le Comité Régional de Natation

Département Formation

4, allée du Sommerhof - CS 65007 - 67035 Strasbourg Cedex 02

Tél : 03 88 10 47 70 - Mail : dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr

Responsable de la formation

Sébastien MARI, professeur de sport au CREPS de Strasbourg

Encadrement

Personnels techniques et pédagogiques du CREPS et de la DRDJSCS du Grand Est,

Equipe Technique Régionale de Natation du Grand Est brevetée d'Etat,

et Intervenants extérieurs brevetés d'Etat.

Moyens techniques

Salles de formation du CREPS, du Centre Sportif Régional Alsace (Illberg) et piscines et plans d'eau à Mulhouse (MON, Jonquilles, Illberg), Ottmarsheim, Fessenheim, Reiningue.